

Janvier 2019



17

La lettre eec



Grand Public

Féeries et illuminations

Pour célébrer ses 90 années d'existence et d'électrification de la ville de Nouméa, EEC (connue sous le nom de UNELCO en 1929) a souhaité offrir aux calédoniens, une animation lumineuse et féérique. De mi-décembre à mi-janvier, des nénuphars géants flottants ont éclos face à l'îlot artificiel de Sainte-Marie.

EEC vous souhaite une belle année 2019.



Services aux clients

Un nouveau lien se tisse avec Canala

Suite à une procédure de mise en concurrence et après 40 ans de contrat avec ENERCAL, la Mairie de Canala a choisi EEC comme nouveau concessionnaire de distribution publique d'énergie électrique pour 20 ans à compter du 1^{er} Octobre 2018, ce sont 967 foyers concernés.

Ce nouveau lien qui se tisse entre la commune de Canala et EEC va permettre une amélioration rapide des services apportés aux habitants, la réduction des temps de coupures et un accompagnement renforcé de la commune dans son développement énergétique.



Prévention

Saison cyclonique en cours

Dans la zone Pacifique, la menace cyclonique est un risque majeur et peut engendrer d'énormes dégâts. Les mesures de sauvegarde et les consignes de sécurité permettent d'en atténuer les conséquences. Si la saison cyclonique s'étend de novembre à avril, c'est habituellement lors des mois de janvier, février et mars que le risque est le plus élevé.

L'élagage des arbres en saison cyclonique est essentiel pour éviter ces dégradations.

Pour réduire ces incidents (ruptures de câbles, chutes de poteaux...), les opérateurs invitent la population à procéder à l'élagage, l'étêtage ou l'abattage des arbres situés sur leur propriété à proximité des branchements et réseaux.

En tant que locataire ou propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien de votre végétation. Toutes les infos et bonnes pratiques sont accessibles sur un site internet dédié :

www.securite-elagage.nc



Environnement

Solaire Collectif

Suite au lancement du solaire pour l'habitat collectif par le Gouvernement le 1^{er} mars 2018, la toute première installation photovoltaïque a été mise en place en juin sur une résidence locative du Fonds Social de l'Habitat : La Résidence CALÉDONIA EST.

Quatre mois après sa mise en service, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Fonds Social de l'Habitat et la société EEC ENGIE ont partagé les premiers retours d'expériences sur le fonctionnement de l'installation et les économies réalisées sur les factures d'électricité.

« Je peux consacrer mon budget familial à d'autres besoins maintenant que ma facture me coûte 2300 CFP au lieu de 12 000 CFP » témoigne Babette, émue. « Cet exemple montre que la transition énergétique peut profiter à tout le monde. Les énergies renouvelables sont meilleures pour l'environnement, elles favorisent la souveraineté économique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles et elles rendent même service aux habitants qui les consomment. » souligne Nicolas Metzdorf.

